Image not found or type unknown

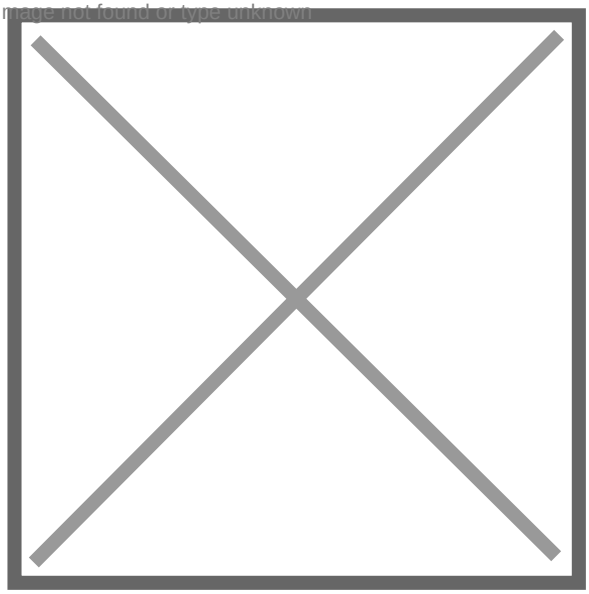

Qui paie les frais de réparation lors de la jouissance de véhicul

Par **emmach**, le **16/02/2010** à **13:59**

Bonjour,
Je suis en instance de divorce et le juge m'a laissé la jouissance du véhicule principal dans de l'ordonnance de non conciliation. Il a également un véhicule mais plus petit. J'ai eu beaucoup de frais dernièrement de réparation et d'entretien de ce véhicule et j'aimerais savoir si je suis en droit d'en réclamer la moitié à mon ex mari ou s'ils restent totalement à ma charge ?
Merci pour votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés